



Communiqué de presse

PharNext dévoile le nouveau calendrier de négociations en vue de valoriser son candidat médicament dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A

PARIS, France, le 27 novembre 2023 à 8h30 (CET) – PharNext SCA (FR001400JXB0 – ALPHA) (la « Société »), société biopharmaceutique à un stade clinique avancé développant de nouvelles thérapies pour des maladies neurodégénératives sans solution thérapeutique satisfaisante, dévoile aujourd'hui le nouveau calendrier de négociations en vue de la signature d'un accord permettant de valoriser PXT3003¹, son candidat médicament dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A), une neuropathie périphérique rare invalidante.

Comme annoncé², la Société a reçu à ce jour 3 offres, dont 1 engageante et 2 non engageantes, de la part de laboratoires pharmaceutiques. Sur la base des derniers échanges avec les candidats, ces offres généreraient un flux financier pour PharNext allant jusqu'à 400M€ hors redevances éventuelles indexées sur les ventes du futur médicament

Compte-tenu de la proximité entre la réception de ces offres et la publication des premiers résultats de l'étude clinique pivot de Phase III (essai PREMIER), prévue le 11 décembre prochain, la Société a décidé de ne pas signer d'accord d'exclusivité à ce stade. En effet, confiante dans la qualité des résultats cliniques à venir, la Société a fait le choix d'attendre la publication de ces derniers avant de signer un accord d'exclusivité avec un des laboratoires candidats. Ce délai supplémentaire doit permettre aux candidats déclarés d'ajuster leurs offres sur la base du nouveau calendrier et, potentiellement, à d'autres candidats de se manifester.

Hugo Brugière, gérant de PharNext, déclare : « *Nous sommes désormais à quelques jours de la révélation des résultats cliniques de notre Phase III et donc de la confirmation de la valeur de notre candidat-médicament. Il eut été plus facile pour nous de signer sans attendre un accord avec la certitude de récupérer immédiatement quelques millions d'euros, mais nous sommes face à un potentiel qui se chiffre pour nous en centaines de millions d'euros et il ne faut pas trembler au moment de prendre des choix. C'est donc serein et en conscience que nous attendons les résultats cliniques pour choisir le laboratoire avec lequel nous allons nous associer et amener ce nouveau produit sur le marché.* »

Pour rappel, ce futur accord viendrait en complément de l'accord de licence déjà conclu en 2017 octroyant à GeneNet (Joint-Venture de recherche et développement contrôlée par Tasly Pharmaceutical et dans laquelle PharNext détient 30%) les droits de commercialisation du PXT3003 dans la CMT1A sur le territoire chinois (Chine continentale, Hong Kong, Taiwan et Macao) et ayant déjà généré 30 M€ d'investissement de Tasly dans PharNext.

La signature d'un accord pourrait permettre de couvrir les besoins de financement de PharNext et ainsi de mettre fin à la ligne de financement par émission d'OCEANE-BSA souscrite par Global Tech Opportunities 13.

¹ La commercialisation de PXT3003 est conditionnée à une étude clinique pivot de Phase III (essai PREMIER) positive et à l'approbation des agences réglementaires.

² [PharNext reçoit une nouvelle offre valorisant son candidat médicament dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A à plus de 500 M€ et le soutien de ses partenaires financiers](#)

Avertissement :

La société Pharnext a mis en place un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société Global Tech Opportunities 13, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Global Tech Opportunities 13.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.

Les investisseurs sont notamment invités à prendre connaissance des risques afférents à ces opérations, mentionnés dans le communiqué ci-dessous.

À propos de Pharnext

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Pharnext possède un nouveau candidat médicament, PXT3003, en développement dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A), une neuropathie périphérique héréditaire, rare et invalidante. PXT3003 bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. En 2018, PXT3003 a terminé une étude clinique de Phase III, l'essai PLEO-CMT, avec des résultats préliminaires encourageants. Cet essai a été suivi d'une étude d'extension en ouvert, l'essai PLEO-CMT-FU, dans laquelle 120 patients poursuivent encore actuellement le traitement avec PXT3003. Les résultats à long terme suggèrent un bénéfice maintenu en termes de tolérance et d'efficacité, après une durée totale d'étude clinique de 6 ans. Une étude clinique pivot de Phase III internationale, l'essai PREMIER, incluant 387 patients atteints de CMT1A s'est terminée en août 2023. Les premiers résultats de l'essai PREMIER sont attendus en décembre 2023. PXT3003 a été découvert avec l'approche R&D de Pleotherapy™. Pharnext attire l'attention des investisseurs sur les facteurs de risques, notamment financiers, détaillés dans ses rapports financiers. Plus d'information sur www.pharnext.com. Pharnext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR001400JXB0).

Contacts

Relations Presse Financière

ACTUS finance & communication
Anne-Charlotte Dudicourt
acdudicourt@actus.fr
+33 (0)1 53 67 36 32

Relation Investisseurs

ACTUS finance & communication
Jérôme Fabreguettes Leib
pharnext@actus.fr
+33 (0)1 53 67 36 78